

CONSEIL D'ÉCOLE N°2

Mardi 16 août 2016

Secrétaire de séance : María Verónica Bertora

1. **Installation du conseil d'école**

Présents :

Equipe de direction

Inés Navarro : Directrice du primaire

Jean-Marc Ferrer : Directeur du primaire

Joachim de Sousa : Proviseur du Lycée

Manuel Bautista : Directeur Administratif et Financier

Enseignants :

Nathalie Lamarque-Persyn : EMFE

Ecole Maternelle : Viviana Santin, Silvia Cecillon, Sylvie Rossi.

Ecole Elementaire: Mercedes Herrera, Monique Turco, Patricia Seifer, Maria Rosa Franceschini, Véronique Baqué, Marcela Maggi, Laura Verra

Responsable Périscolaire : Jorge Lannot

Parents d'élèves :

Sol Bazzana, Maria Veronica Bertora, Florencia Bullrich, Sandrine Bellée, Karina Darsonville, Gisèle Prunes, Paula Scaglione, Séverine Trannoy, Marivi Wadel, Miriam Garcia Martinez

Autres membres excusés :

Françoise Mattossi, Inspectrice de l'éducation nationale en résidence à Buenos Aires

Jean-Christophe Orain : Proviseur-adjoint

Thierry Fabiano : Conseiller principal d'éducation

2. Présentation de la nouvelle équipe

- Samantha Barthélémy (GS3) remplace Virginie Giroux sur le complément de Nathalie Lamarque.
- Virginie Giroux (CM1C-D) remplace Régine Douzenel partie en France.
- Eve Tomas (CE1C-D) remplace Fanny Poncet partie à Barcelone.
- Valérie Pipolo (CM2 C-D) remplace Christine Bruno, départ à la retraite.
- Jean-Marc Ferrer (Directeur Primaire) remplace Lucien Amiach, fin de mission et départ à la retraite.

Remerciements à Lucien Amiach et Ines Navarro pour l'accompagnement à la prise de fonction.

Les nouveaux arrivants ont été accueillis autour d'un café organisé par l'association des parents « Amicale » ainsi que les différents délégués des cycles. Chacun des nouveaux enseignants a organisé une réunion de présentation aux familles des classes dont il a la charge.

3. Effectifs

classe	mars 2015	août 2015	mars 2016	août 2016	Variation mars/août 2016
maternelle	266	265	250	249	-1
élémentaire	486	483	468	461	-7
Total primaire	752	748	718	710	-8

Ce tableau est le résultat de l'observation au 16 août 2016 et l'effectif du Primaire sera sensiblement à la hausse dans les prochains jours.

4. Protocole d'accueil des nouveaux élèves à la rentrée d'août 2016

A l'école maternelle, l'inscription, pour tous, se fait en fonction de leur date de naissance. Règle commune à l'ensemble sans dérogation possible.

En Élémentaire, l'accueil et l'inscription des nouveaux élèves s'organise selon les modalités définies ci-dessous :

- Pour les élèves de nationalité française (ou étrangers tiers), qui ont terminé leur année scolaire dans l'hémisphère nord, le lycée Jean Mermoz pourra conditionner le passage dans le niveau supérieur à plusieurs éléments :
 1. Une courte observation dans la classe (maximum 1 semaine). Si ces élèves ne sont pas hispanophones ils auront l'appui de la classe CAL. Les familles sont informées du dispositif d'intégration, avant l'arrivée, par voie électronique et ensuite une réunion est organisée avec les enseignants de la classe d'affectation définitive de l'élève ainsi que la direction Primaire. L'inscription définitive ne sera accordée qu'en fonction des places disponibles.
 2. L'engagement de la famille à la charte éducative du Lycée J. Mermoz

Dans la plupart des cas, les élèves seront scolarisés dans le niveau supérieur.

La difficulté d'intégration se situe sur 2 niveaux : CP et CM1.

- Les élèves qui arrivent à partir du mois de septembre poursuivent leur scolarité dans le niveau de classe qu'ils viennent de quitter dans l'hémisphère nord.
- Pour les élèves de nationalité argentine, il faut respecter la correspondance âge/classe exigée par la réglementation argentine.
- Différentes réunions avec les familles sont organisées en cette période de l'année : réunion nouvelles familles rythme nord. Cette nouvelle réunion permet aux familles et futurs élèves de venir prendre contact en rencontrant l'équipe de direction et d'apaiser les inquiétudes et les angoisses des élèves avant la rentrée d'août.
 - . réunion nouvelles familles argentines rentrée 2017.
 - . rencontres individuelles pour la finalisation des dossiers administratifs si besoin.

5. Calendrier 2017

Rappel : Traditionnellement à cette époque de l'année, les membres de la communauté éducative se réunissent (représentants des parents, représentants des personnels enseignants, direction...) pour élaborer une proposition de calendrier soumise et votée au conseil d'établissement.

Vous allez recevoir les différentes propositions, pour étude, de façon à élaborer le calendrier définitif.

Cette proposition est ensuite transmise à l'IEN en résidence responsable de la zone qui, après vérification, valide la proposition sous réserve de réajustements éventuels.

6. Projets/sorties pédagogiques

L'école remercie « Amicale » pour le *Concours d'Art* organisé encore une fois en 2016. Nous verrons comment impliquer d'avantage l'ensemble des élèves, enseignants et parents pour ce projet qui touche l'ensemble des élèves de l'établissement.

Semaine de la Science : du 29/08 au 02/09. Au-delà de l'école Primaire, c'est tout le lycée qui est concerné. De nombreuses actions sont proposées. C'est un rendez-vous habituel et un moment fort de l'école.

Projet Bicentenaire : C'est un projet Arts Plastiques avec une exposition en novembre.

Cirque : les 4 classes de PS ont travaillé sur le thème du cirque qui a été suivi d'une sortie.

Reserva Ecológica Ribera Norte: travail sur le thème des animaux avec sortie et exposition à l'école pour les 4 classes de GS.

Museo de la Inmigración: projet des classes du CE2 jusqu'au collège.

Projet archéologique : les CE1 visiteront le musée de la Casa Rosada et/ou le Planétarium.

Projet Petit Prince (CP): sortie prévue au Planétarium.

La ville de Buenos Aires a invité six écoles de différents référents culturels pour élaborer un *Drapeau planétaire pour la Paix*. Ce sera un projet à la charge des CPA et CPC. Le drapeau sera exposé au Congreso de la Nación le 30/9.

Chorale école primaire : le premier concert aura lieu le 17/8.

Théâtre trilingue : présentations prévues pour le 18/11, 25/11 et 2/12.

Journée des enfants : Sodexo offrira un spectacle de cirque le 22/8 pour les élèves de maternelle et de primaire jusqu'à CM1.

Potager : les CE2 ont fini de créer le jardin potager derrière l'auditorium. Il faut prévoir maintenant les plantations et son entretien.

Sorties pédagogiques : Les sorties pédagogiques sont décidées par chaque enseignant en fonction de projets mis en place sur le niveau et le cycle.

7. Projet d'école/projet d'établissement

Un nouveau projet d'établissement va voir le jour à la rentrée prochaine. Il est élaboré en commun par les différents membres de la communauté éducative (enseignants, direction de l'établissement, représentants des élèves ...) et c'est principalement le fruit d'une concertation avec les équipes enseignantes pour la partie pédagogique.

Le projet d'école s'inscrit dans les mêmes axes puisqu'il découle du projet d'établissement lui-même s'inscrivant dans le projet de zone, le POS de l'agence et les directives du MEN. Le SP validera le projet d'établissement à terme.

Une étape bilan permettra de définir les axes tout en prenant en compte la réforme du collège et les nouveaux programmes d'enseignement à l'école.

8. Questions diverses

- **DEL F A2 : objectifs, coût et prise en charge ?**

Le **DEL F Prim** est un Diplôme d'Etudes en Langue Française officiel délivré par le ministère français de l'éducation nationale qui bénéficie d'une reconnaissance internationale. Il permet de valider et de certifier des compétences en langue française. Ainsi, ce diplôme permet à un enfant de valoriser ses compétences en français. Le DEL F Prim convient très bien aux jeunes de 7 à 11 ans scolarisés au niveau de l'école primaire. Le niveau A2 est le 3ème niveau du Delf prim.

Le DEL F renvoie à une méthodologie de type FLE, dans une perspective communicative qui n'est pas pensée pour le contexte des établissements AEFE mais peut constituer des ressources appréciables pour la mise en place des tout premiers apprentissages.

Avantages :

- elles ont une dimension **ludique** (moteur important de l'apprentissage) ;
- elles donnent une place à la **familiarisation culturelle** (complément indispensable à l'apprentissage linguistique) ;
- elles permettent la mise en place des indispensables **automatismes de langue**.

C'est l'occasion pour lui de montrer ses compétences en français, d'être récompensé de son travail à l'école et de s'habituer à passer un diplôme.

L'objectif essentiel est de stimuler et motiver l'élève dans son apprentissage de français. Le Delf doit s'inscrire dans la validation d'un parcours linguistique plurilingue qui va au-delà de la langue française.

Les parents ne semblent pas d'accord sur les certifications en langue. Ils n'en voient pas l'utilité et pensent que cela génère des dépenses.

Il est primordial que le projet de scolarisation dans un établissement français à l'étranger soit un projet familial qui doit être explicité le plus rapidement possible pour qu'il devienne à son tour le projet personnel de l'élève.

- **Quelles seront les mesures prises pour renforcer le niveau de français des élèves n'ayant pas bénéficié du dispositif CP ?**

Renforcer le niveau de langue (française, espagnole et anglaise) des élèves est une problématique constante, même en France. Les langues orales et écrites sont au cœur des programmes et des apprentissages. C'est l'axe principal du projet d'établissement et d'école, du projet de zone, du POS et du MEN.

De nombreux projets sont nés dans ce sens depuis de nombreuses années (jeunes reporters il y a près de 10 ans, projets radio etc...). Il faut poursuivre les projets, les renouveler, mesurer les progrès, ce qu'il nous reste à faire. Augmenter le temps d'exposition à la langue française, la place des activités extra-scolaires.

Les parents aussi doivent absolument s'engager dans l'accompagnement linguistique hors temps scolaire.

Il existe tout de même un dispositif d'aide à la lecture concret pour les classes de CE1 : Pendant le temps d'intervention en espagnol dans leur classe de CP, les enseignantes en langue française ainsi libérées, prennent en charge un groupe d'élèves d'une autre classe. Depuis le début d'année une aide à l'entrée dans la lecture en CP et des ateliers de lecture en CE1 de mars jusqu'au mois d'octobre, à raison de deux heures hebdomadaires par groupe classe. Tous les élèves de la classe sont concernés : groupes de compétences en fonction des besoins et de la période de l'année Le dispositif se poursuit avec des interventions en GS à partir du second semestre.

- **L'association de parents d'élèves souhaiterait accroître le temps de lecture des élèves. Bibliothèque itinérante ? Accessible aux parents ? Lectures pour les vacances ?**

C'est aussi une façon de s'engager dans un accompagnement linguistique de son enfant. Aucune difficulté pour cela, au contraire !

Est-il possible de nous aider à enregistrer des albums sur un support de type audio CD en espagnol, français et anglais ?

Nous irons vers le développement des supports audio, multimédia. La place du numérique est de plus en plus importante depuis ces dernières années. Nous poursuivrons cette dynamique.



- **Programmes et mise à disposition des parents**

Les programmes d'enseignement du 1er degré sont sur Eduscol en libre accès. Les parents ont en début d'année une réunion de présentation de ce que sera le travail des élèves pendant l'année. Cette réunion sera complétée par des réunions individuelles tout au long de l'année.

- **Dispositif CP étendu au CE1 ?**

Le dispositif CP sera évalué dans quelques semaines et sans doute étendu au CE1 si le ministère argentin donne son accord. Le fonctionnement de l'école s'inscrit dans le cadre d'un cycle, il ne sert à rien d'élaborer un dispositif au CP s'il n'évolue pas dans la totalité ce cycle.

- **Surveillance récréation, quel dispositif?**

MATERNELLE :

Récréations du matin :

1 surveillant + 1 ATSM + 2 enseignantes

Récréations de l'après midi

2 surveillants + 2 enseignantes

MIDI

4 Surveillants + 2 ATSM (L'une d'elles aux toilettes)

ELEMENTAIRE:

Récréations du matin :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : 5 enseignants

mercredis : 2 récréations

cycle 2 10h00 à 10h15 : 4 surveillants

cycle 3 10h30 à 10h45 : 6 surveillants (4 primaire, 2 secondaire)

Récréations de l'après-midi

5 enseignants

Midi

12h- 12h30 Cour : 1 surveillant salle de « viandas » (à l'extérieur)

1 surveillant terrains de foot

1 surveillant rangement cantine

2 surveillants du secondaire

12h- 13h00 Cantine : 3 surveillants (on ne fait plus l'appel)

12h30- 13h15 Cour : 5 surveillants (primaire, cour)

2 surveillants (primaire, terrains)

- **Début de la seconde phase de travaux**

Suite à une inspection de la ville de Buenos Aires, l'école a dû retirer le polycarbonate de couverture qui sera bientôt remplacé par une couverture d'un matériel ignifuge.

Concernant les travaux pour les nouveaux bâtiments,

- la première phase a été finalisée l'année dernière (troisième phase dans le projet original) ;

- la deuxième phase (nouveau bâtiment école élémentaire) sera lancée dans les jours à venir selon les appels d'offre qui seront ouverts le 18/8. Le démarrage est prévu pour le mois d'octobre/décembre. Le chantier prendra de 15 à 18 mois ;

- la troisième phase (déménager la maternelle dans les anciens locaux de l'école élémentaire) nécessitera d'une nouvelle enveloppe de la part de l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Secrétaire

María Verónica Bertora

Président

Jean-Marc Ferrer